

---

Patrick Galliou et Jean-Michel Simon - *Le Castellum de Brest et la défense de la péninsule armoricaine au cours de l'Antiquité Tardive*

PUR, Rennes, 2015, 220 p.

Michel Reddé

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/racf/2313>

ISSN : 1951-6207

**Éditeur**

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

**Référence électronique**

Michel Reddé, « Patrick Galliou et Jean-Michel Simon - *Le Castellum de Brest et la défense de la péninsule armoricaine au cours de l'Antiquité Tardive* », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 54 | 2015, mis en ligne le 01 décembre 2015, consulté le 06 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/racf/2313>

---



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International  
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

architectural en les regroupant par type de sites (villes, agglomérations secondaires, *villae*, camps légionnaires et lieux de culte), puis, à l'intérieur de chaque catégorie, par la fonction des pièces ou des espaces qu'elles décoraient (pièces de réception, pièces de bain, etc.). ” Dans les villes, plusieurs types de bâtiments publics offrent un décor en mosaïque : basilique (Avenches), curie (Avenches, Martigny), portique (Nyon), théâtre (Avenches) et thermes (Augst, Avenches, Nyon). Quant aux *domus* d'Augst et d'Avenches, elles ne comportent en général qu'un ou deux pavements, réservés aux pièces de réception, à l'instar de la mosaïque de Bacchus à Avenches, exceptionnelle par la présence d'un bassin octogonal intégré à la structure de son décor. Si les agglomérations secondaires présentent beaucoup moins de mosaïques que les villes, essentiellement dans les thermes publics et dans quelques maisons privées, les *villae* possédaient en moyenne un ou deux pavements, les plus vastes (Orbe, Munzach, Colombier) en regroupant jusqu'à une dizaine. Là encore, pièces de réception, *triclinium* et bains privés offraient majoritairement ce type de décor. Le dernier chapitre (V), consacré à une riche synthèse chronologique et géographique, établit clairement que la période la plus féconde en matière de création de pavements se situe dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle et au début du III<sup>e</sup>. Témoin d'un essor urbanistique important en Suisse, cette période correspond tout à la fois à la construction, à la rénovation et à l'embellissement de nombreux édifices privés et publics, tant dans les villes que dans les campagnes. Replacés dans le contexte des provinces antiques, les artisans mosaïstes s'affirment comme de bons connaisseurs des courants artistiques de leur époque. Mais ils ne sont pas redevables d'une seule “ école ”. Et s'ils ont bien intégré les types de décors exécutés dans les régions voisines (Italie, vallée du Rhône, centre et est de la Gaule, régions trévires et rhénanes), ils n'en ont pas moins réalisé des pavements originaux agrémentés de motifs peu courants qu'ils ont peut-être créés.

Ce travail de longue haleine, rigoureux, clair et parfaitement présenté par l'éditeur, constitue un modèle du genre. Sa mise en œuvre était pourtant truffée de pièges et de difficultés méthodologiques. En archéologue chevronnée, Sophie Delbarre-Bärtschi a su les écarter et son livre, riche d'un nouvel inventaire devenu au fil des ans indispensable, parvient à replacer avec pertinence les mosaïques romaines de la Suisse dans leur contexte géo-politique. N'en doutons pas, ce remarquable outil de

travail marque une étape importante dans l'étude de la mosaïque antique. Gageons qu'il restera une référence incontournable pour plusieurs décennies !

Gérard Coulon

Conservateur en chef honoraire du patrimoine

---

Patrick Galliou et Jean-Michel Simon - *Le Castellum de Brest et la défense de la péninsule armoricaine au cours de l'Antiquité Tardive*, PUR, Rennes, 2015, 220 p.

---

Cet ouvrage de 220 p., richement illustré dans le texte, accompagné en outre de 32 planches couleur et d'une bibliographie abondante, se décline en quatre chapitres : 1- une nouvelle étude archivistique et archéologique du *castellum* de Brest ; 2- l'insertion de ce *castellum* dans le réseau des fortifications littorales de la Grande-Bretagne et de la France du Nord et de l'Ouest ; 3- une réflexion sur la raison d'être de ce système défensif ; 4- une étude de l'occupation tardive de l'Armorique romaine. La signature de ces différentes parties n'est pas individualisée et leur lecture suscite, de la part du recenseur, des réflexions parfois contrastées.

L'étude archivistique et archéologique du *castellum* tardo-romain de Brest constitue, en soi, une nouveauté bienvenue qu'il faut saluer. On ne disposait en effet, jusqu'à maintenant, que de courtes notices, publiées généralement dans des revues locales, ou d'études inédites. En outre, il a très longtemps été impossible de voir les rares vestiges encore accessibles, incorporés dans la forteresse de Vauban qui abrite la préfecture maritime. On dispose aujourd'hui, grâce à cet ouvrage, d'une documentation nettement plus complète, en particulier grâce à un plan de 1631-1634, antérieur à la construction de l'époque de Louis XIV, sur lequel figure une partie des casernements périphériques antiques (Plan Tassin, Fig. 2a).

Cette étude n'est pourtant pas exempte de défauts méthodologiques graves car l'état objectif des lieux y est en permanence grevé de considérations interprétatives. Ainsi, le dossier livre non un plan ou des élévations des vestiges archéologiques effectivement conservés, mais des restitutions, appuyées sur des commentaires qui en soulignent la vraisemblance. Il fallait sans doute les deux, mais l'un après l'autre. Le nouveau plan restitué (Fig. 13), qui n'est plus un trapèze régulier mais un trapèze irrégulier, non attesté archéologi-

quement, devra donc être considéré avec autant de prudence que les précédents. Je cite en exemple cette description de la courtine sud-est (p. 28-32) : “ La muraille... ne montre aucun élément antique : elle date de la fin du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> ou du début du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle et a été dressée, sur le même alignement général, dans la partie supérieure de la pente rocheuse de la falaise et non au sommet de celle-ci, soit légèrement au sud de la courtine romaine présumée. Il est vraisemblable que celle-ci, en partie effondrée "dans la mer" lors du grand "orage" de 1385, fut réparée peu après sur le même alignement... Elle fut sans doute aussi partiellement retouchée entre 1597 et 1631 (plan Tassin) ”. C'est donc ce dernier, qui, bien clairement, montre dans ce secteur une réfection non romaine, qui justifie le décrochement de la courtine (à l'endroit d'un possible effondrement post-antique) et le nouveau plan du *castellum*, avec des segments complètement restitués et non distingués graphiquement des vestiges en place (Fig. 52 et Pl. XV). La courtine sud-ouest, dont il ne reste rien non plus, est tout aussi problématique, de sorte que c'est la taille même du fortin qui, là encore, pose problème. Les autres plans publiés antérieurement, et qui proposaient un autre tracé, ne sont pas commentés ici.

Il est normal, dans de telles conditions d'études, que le *castellum* de Brest ne puisse être archéologiquement daté : il n'a pas donné lieu à des fouilles et on doit donc se contenter des arguments historiques globaux qui accompagnent de manière classique les commentaires sur les ouvrages du *litus saxonicum*. Ceux-ci font l'objet du second chapitre, avec un nouvel exposé, sans nouveauté notable, des différentes fortifications littorales connues à la fois en Grande-Bretagne et en France. Pour la Belgique et les Pays-Bas, seule la forteresse d'Oudenburg est citée. J'indique, pour le lecteur français, la récente synthèse sur le *litus saxonicum* écrite par R. Brulet dans Y. Le Bohec (gen. ed.), G. Brizzi, E. Deschler-Erb, G. Greatrex, B. Rankov, M. Reddé (ed. ass.) - *The Encyclopedia of the Roman Army*, Wiley-Blackwell, 2015, s.v. *litus*. Sa date de parution n'a pas permis aux auteurs de ce livre d'en prendre connaissance à temps.

Les questions posées par la chronologie de ce système militaire et sa fonction restent l'objet d'un débat intense, toujours actuel, même si l'argumentaire évolue peu, faute de recherches archéologiques nouvelles et fiables. En l'espèce, pour le continent au moins, notre source principale reste la *Notitia Dignitatum*, dont la lecture et l'interprétation posent d'innombrables problèmes. On sait

en outre que nombre des garnisons que ce texte mentionne ne sont pas identifiées. Mon propos n'est pas ici de rouvrir ce dossier complexe, mais de me contenter de quelques remarques directement inspirées par la lecture de ce livre.

On constatera, pour commencer, que quelques vieilles idées fausses ont la peau dure, même si l'on affirme ne plus trop y croire. Il en va ainsi de l'opinion, naguère défendue par R. Rebuffat à partir de l'exemple de Jublains, pour qui la plupart des fortifications urbaines du Nord de la Gaule seraient attribuables à la première Tétrarchie. On la retrouve ici encore (p. 98), malgré tout ce qu'on a pu dire ou écrire à ce sujet depuis lors. Espérons que la publication prochaine du récent colloque de Lille sur les enceintes tardives, à l'initiative de D. Bayard et J.-P. Fourdrin, viendra enfin rompre avec un débat qui remonte à C. Jullian et ne repose à ce jour sur rien de sérieux. Pour reprendre le cas de Brest, la forme en trapèze – régulier ou non – du *castellum* est singulière. On ne lui connaît guère d'exemple proche autre que celui d'Altrip (Rhénanie-Palatinat), généralement attribué à l'époque valentinienne, et, même si cette comparaison ne prouve rien de manière certaine, elle doit inviter à s'affranchir ou du moins à débattre des chronologies traditionnellement admises pour la défense des côtes de la Gaule. En revanche, les auteurs ont raison de souligner, après d'autres, l'hétérogénéité du système. On ne les suivra pas en revanche lorsqu'ils plaident pour des cohortes de *limitanei* fortes de 500 hommes pendant l'Antiquité tardive (p. 103) : la taille des fortins ne l'autorisait évidemment pas.

Les deux derniers chapitres sont nettement plus intéressants et novateurs. Ils posent en effet la question de la fonction militaire de ces systèmes de défense côtière et celle de la présence, ou non, de troupes germaniques dans l'arrière-pays pour les appuyer. Considérant la théorie, déjà ancienne, de St. Johnson qui pensait que chacune de ces garnisons littorales devait disposer d'une flottille et d'une force de cavalerie pour repousser l'activité des pirates germaniques, les auteurs constatent l'inopérabilité partielle d'un dispositif qu'ils jugent trop peu dense pour avoir eu une vraie fonction défensive ; ils proposent donc d'autres théories, estimant que les fortifications côtières de la Manche et de l'Atlantique pouvaient, au moins en partie, servir de points d'appui au commerce maritime (p. 130). En Angleterre, leur origine, au moins pour la côte orientale, remonterait à la logistique militaire de l'expédition sévérienne au nord du mur d'Hadrien.

Une première remarque s'impose : la lutte contre la piraterie maritime est rarement efficace depuis la mer, avec des forces navales. C'est toujours vrai de nos jours - l'exemple somalien le prouve surabondamment - alors que nous disposons de puissants moyens de reconnaissance à distance (avions, hélicoptères et radars). Ce l'était encore bien davantage dans l'Antiquité, quand le contact visuel était nécessaire pour engager l'ennemi. Autrement dit, une lutte efficace contre la piraterie côtière devait d'abord être organisée depuis la terre, à l'aide de garnisons abritant des troupes aussi mobiles que possible, donc de la cavalerie, ce qui est bien le cas ici, comme l'atteste la *Notitia*. Sur ces problèmes, je renvoie à ce que j'avais autrefois écrit dans *Mare nostrum*, 1986, p. 412-445.

Cette fonction militaire primordiale - à laquelle je persiste à croire - n'est en revanche pas exclusive de celle d'appui à la navigation côtière que postulent les auteurs, avec des arguments souvent pertinents. Sans doute faudrait-il considérer aussi l'occupation globale du sol, les relations routières et l'émergence des nouveaux pôles économiques et politiques qui se mettent en place pendant l'Antiquité tardive, modifiant les équilibres antérieurs. Une bonne analyse d'un système défensif suppose non seulement qu'on identifie les menaces, mais aussi les objectifs qu'il faut défendre. Sur ce point, le dernier chapitre apporte aussi un lot intéressant de réflexions : il se livre en effet à une analyse détaillée de la présence, dans l'arrière-pays, d'objets (armes et parures) traditionnellement considérés comme germaniques, et revient en l'occurrence sur leur interprétation "militaire", autrefois avancée par P. Galliou. L'auteur veut y voir aujourd'hui, à juste titre, me semble-t-il, le fruit d'une évolution interne de la société de la Gaule du Nord à l'époque tardive. Cette réécriture doit être appréciée à sa juste valeur.

Quelques remarques plus mineures, avant de conclure : la bibliographie de ce livre est fort riche et le plus souvent à jour quand il s'agit de la littérature de langue anglaise ou française, mais celle de langue allemande est souvent dépassée ou absente. Sur un sujet comme celui-ci, elle peut paraître secondaire, mais on ne peut pas vraiment l'ignorer quand on parle d'invasions germaniques. Sur ce point, par exemple, le vieil ouvrage d'E. Demougeot, *La formation de l'Europe et les invasions barbares*, Paris, 1969-1979, quoique commode pour un Français, doit être considéré comme largement dépassé. Je me limiterai à ce cas. Quant au maquetage de l'ouvrage des PUR (sous-traité à

l'IFAO), il n'est guère adapté à un livre d'archéologie : les échelles sont fantaisistes et aléatoires, certaines fibules figurent en pleine page quand certains plans sont réduits au format timbre-poste (mais repris dans les planches couleur) ; l'ouvrage aurait mérité un peu plus d'attention.

Pour finir, cette étude comprend donc à la fois des apports très positifs et des réflexions dont il faudra faire son profit. Il est malheureusement entaché de quelques défauts que le lecteur peu familiarisé avec l'archéologie militaire doit prendre en compte, notamment dans les plans restitués du *castellum* de Brest.

Michel Reddé  
Directeur d'Étude  
École Pratique des Hautes Études

---

Christiane Denys et Marylène Patou-Mathis (dir.),  
*Manuel de taphonomie*, Errance, Arles, 2014,  
271 p., (collection Archéologiques)

---

Christiane Denys, zoologue et professeure au Muséum national d'Histoire naturelle, et Marylène Patou-Mathis, préhistorienne, directrice de recherche au CNRS, également rattachée au MNHN, ont rassemblé quatorze contributions dans ce premier Manuel de taphonomie en langue française, édité dans la collection " Archéologiques " des éditions Errance. Le manuel est présenté par Dominique Garcia, qui signe la préface, comme un ouvrage méthodologique de référence, destiné principalement aux étudiants mais aussi à tous les archéologues. On s'accorde avec lui pour convenir que, en effet, même si l'ouvrage traite uniquement de périodes anciennes, les archéologues des périodes historiques trouveront des réponses dans plusieurs contributions, sur lesquelles je reviendrai rapidement dans la suite de cette recension.

Le concept de la taphonomie est complexe, en particulier du fait de la variété des agents perturbateurs et des matériaux altérés. Cette complexité est visible à travers la diversité des titres des contributions qui n'emploient pas toutes le terme " taphonomie " : on trouve ainsi les notions de " formation des sites ", de " conservation des sites ", de " diagenèse " ou encore de " processus d'altération ". Tous se rejoignent sur la nécessité de développer des études taphonomiques non seulement pour filtrer les perturbations et obtenir l'image la moins déformée des